



**PROPOSITION DE PRÊT POUR LE
FINANCEMENT PARTIEL
DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT
RURAL
DANS L'ATACORA - PHASE II
EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN**

Date d'approbation :
14/12/1992

Pays :
Bénin

Département:
Atacora

Chef lieu:
Natitingou

Type :
Prêt

Domaine :
Agriculture et
Développement Rural

Montant :
1 511 M F CFA

I. IDENTIFICATION DU PROJET

Le Projet de Développement Rural dans l'Atacora, 2e Phase, en République du Bénin, a été proposé pour un financement par la Banque lors d'une mission conjointe avec le FIDA en novembre 1991. Pendant ces négociations, la délégation béninoise a sollicité l'assistance de la BOAD pour financer les infrastructures du projet. La demande de financement a été officiellement adressée à la Banque par lettre n° 616/MPRE/DC/DCRE/SBIF/dBAF en date du 23 mars 1992, émanant du Ministre du Plan et de la Restructuration Économique.

II. OBJET ET OBJECTIFS DU PROJET

Le projet a pour objet la promotion de l'agriculture et de l'élevage ainsi que le désenclavement du Département de l'Atacora. Il touchera environ 9 700 exploitations et constitue la deuxième phase d'un premier projet qui s'est exécuté de juin 1983 à décembre 1990.

Il vise les objectifs suivants :

- accroître le revenu familial et améliorer la sécurité alimentaire de la famille ;
- mettre en place des institutions de base pour mieux cibler les ressources et soutenir des services techniques tels que l'approvisionnement en intrants, le crédit, la commercialisation et la mécanisation pour les petits agriculteurs pauvres;
- renforcer et réorienter les services de vulgarisation agricole et de

- recherche-développement afin de mieux servir les petits agriculteurs;
- développer et diffuser des technologies qui, tout en augmentant la production agricole, préserveront l'environnement;
- encourager l'épargne et le crédit ruraux en soutenant les associations œuvrant dans ce domaine;
- promouvoir les infrastructures rurales de base (pistes hydrauliques villageoise, bas-fonds, constructions villageoises) qui amélioreront les conditions de vie des communautés villageoises.

III. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet de Développement Rural dans l'Atacora, 2e phase, est justifié par sa contribution à la résolution des problématiques de développement local, la consolidation des réalisations des précédentes opérations de développement rural, notamment du PDRAI, et son alignement avec la stratégie de développement rural.

IV. COMPOSANTES DU PROJET

Les composantes du projet sont les suivantes :

- développement de l'agriculture et de l'élevage,
- appui aux organisations de petits exploitants et formation professionnelle,
- renforcement institutionnel : appui au CARDER,
- renforcement des institutions financières rurales et crédit,
- infrastructures rurales.

V. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total du projet s'élève à 6 871 M F CFA et sera financé par un prêt du FIDA de 2 461 M F CFA.

Les bénéficiaires contribueront à hauteur de 726 M F CFA, principalement sous forme d'investissements humains et d'autres sources de financement dans le cadre du volet crédit. Le gouvernement béninois prendra en charge principalement les salaires du personnel local permanent et les taxes et droits de douane liés aux investissements.

La contribution de la Banque, d'un montant de 1 511 M F CFA, financera principalement les infrastructures rurales.

VI. CARACTÉRISTIQUES DU PRÊT

- **Montant** : 1 511 M F CFA
- **Emprunteur**: Etat Béninois
- **Taux d'intérêt**: 6,3 %

- **Taux de bonification:** 2,6 %
- **Taux d'intérêt emprunteur :** 3,7 %
- **Durée :** 15 ans dont 5 ans de différé
- **Date limite d'entrée en vigueur:** 90 jours après la notification de la décision du Conseil d'Administration
- **Date de mobilisation des fonds:** 72 mois à compter de la date d'entrée en vigueur de l'accord de prêt.